

La Commission nationale d’Ethique brise la digue

Nul n’ignore qu’il est des sujets éthiques qui suscitent la controverse dans le débat public, jusqu’à diviser profondément la société.

Pour les grandes questions touchant à la vie humaine, les positions des uns et des autres dépendent en grande partie de leurs fondements philosophique et/ou religieux.

A la fin du 20^e siècle, rares étaient ceux qui auraient douté du besoin élémentaire (et du droit) de chaque enfant à être accueilli et élevé, dans la mesure du possible, par sa mère et son père.

Ce consensus ayant été contourné par le vote du mariage pour tous, il restait cependant un tabou partagé: la gestation pour autrui (GPA), c’est-à-dire la location de l’utérus et du corps d’une femme afin de réaliser un désir d’enfant. Les organisations qui, en 2014, avaient été sollicitées par la Chambre des Députés pour donner leur avis sur le projet de loi 6568, ont quasiment toutes approuvé l’intention du législateur (partis de la majorité comme de l’opposition) d’interdire la GPA au Luxembourg.

Or, à la différence de l’ancienne, la nouvelle Commission Nationale d’Ethique se prononce contre une interdiction en règle de la GPA, se trouvant en bonne compagnie avec certains médias qui façonnent prestement l’opinion publique dans ce sens. Pour étayer son point de vue, elle a récemment invité auprès d’un public de professionnels, surtout médecins et juristes, le professeur et gynécologue Israël Nisand, de Strasbourg, lui-même favorable à ce qu’on appelle la « GPA altruiste ».

Précédé d’un exposé très fouillé du Dr Lwoff sur la situation juridique souvent confuse et troublante de par le monde, le plaidoyer du Docteur Nisand fut un brillant exercice de justification propre au converti. Fort de son autorité comme gynécologue et professeur, il a tiré tous les ressorts rhétoriques et pédagogiques pour convaincre son public et dissiper les réserves quant à la GPA dite altruiste. Avec comme toile de fond la métaphore du TGV que personne n’arrêtera, le gynécologue évoqua d’emblée et efficacement des cas dramatiques et émouvants d’infertilité de son cabinet médical.

Tomba ensuite l’argument apparemment imparable : une prohibition n’empêchera jamais une personne déterminée de recourir à la GPA, fût-ce de manière illégale, ou légalement dans un pays comme la Russie, la Thaïlande ou les Etats-Unis. « Il y aura toujours des chauffeurs qui ne respectent pas la vitesse, à quoi bon définir des limitations, ou même installer des radars ? » a-t-on envie de rétorquer. - On force la main, on met les Etats devant le fait accompli, par conséquent ceux-ci n’ont qu’à avaliser. Au lieu de regretter que des pays comme la France ou l’Allemagne qui interdisent la GPA arrivent mal à la sanctionner, ou n’œuvrent pas assez pour une interdiction au niveau mondial, il exprimait à maintes reprises sa honte et son mépris pour la politique de son propre pays. Habilement, vers la fin de sa prestation, il ne manqua pas de flatter le public luxembourgeois, qu’il a loué comme bien plus éclairé et civilisé.

Mais le professeur Nisand est allé plus loin encore. Alors que les troubles fréquents d’enfants adoptés, même par d’excellents parents, sont bien connus, il rejeta péremptoirement les développements pertinents d’un médecin pédiatre et d’une collègue pédopsychiatre sur l’importance cruciale des liens intimes

qu'une mère tisse avec son bébé avant et après la naissance, liens qui sont si précieux, voire indispensables à son bien-être affectif futur. Pour Nisand, vivre comporte toujours des risques, comme pour dire : un risque de plus, qu'est-ce que cela peut bien faire ? Qu'importe à l'enfant s'il a trois mères, une mère génétique, une mère porteuse et une mère adoptive ! C'est la dernière qui compte, basta. Même les nombreuses réserves exprimées par une avocate quant aux imbroglios parfois inextricables sur la filiation ne l'ont point inquiété. – Quant à la mère porteuse, le drame très probable de la séparation ne fut guère thématiqué. Elle est volontaire et indemnisée, où est le problème ? A un moment Nisand a même comparé ce service à un don d'organes. Enfin, que des embryons soient, le cas échéant, fabriqués dans une éprouvette en laissant des « frères et sœurs » au congélateur, ne semble plus troubler grand monde.

Certes, le professeur Nisand s'oppose à la GPA dite commerciale, ainsi qu'à l'usage de la GPA par des couples homosexuels. Attaqué sur ce point par un homme qui déclara jouer le rôle de la mère pour ses enfants obtenus par GPA, il s'empressa à défendre l'homoparentalité en lançant au public : « Il faut être fou pour être contre l'homoparentalité ». - Sous-entendu : le million de manifestants de la Manif Pour Tous à la psychiatrie ! - Par la suite, il semblait d'ailleurs vaguement prêt à revoir sa position sur ce point. En tout cas, à plusieurs reprises, il a opposé ses compétences et son intelligence à l'hébétude de ceux qui, selon lui à court d'arguments, se contenteraient de brandir des pancartes ou des banderoles.

Or justement, derrière les manifestations de « l'homme de la rue » qui effectivement a souvent pour seul outil son bon sens, se dresse un front rassemblant de grandes personnalités de toutes origines et compétences, témoignant d'un consensus dans lequel convergent des anthropologues, des philosophes, des juristes, des médecins, des féministes, des écologistes, des chrétiens, des socialistes, et j'en passe. Il suffit de lire le manifeste de l'initiative internationale « Stop Surrogacy Now » (2015, voir sur internet) et ses signatures pour se rendre compte que tout le monde n'est pas dupe de la distinction factice entre « GPA altruiste » et « GPA commerciale ». De nombreux spécialistes sont parfaitement conscients des dangers et des dérives, notamment « l'exploitation des femmes les plus démunies » et les « risques sévères pour la santé des mères et des enfants », qui, comparables à des marchandises, sont commandés, achetés, voire rejetés en cas d'anomalie.

Personnellement je fus sidéré quand le professeur Nisand, qui avait fort à propos évoqué le vertige dans son introduction, conclua sur l'Arbre de la Connaissance et assumait que nous continuions allègrement à « croquer la pomme ».

Je comprends que la Commission Nationale d'Éthique s'inspire d'un médecin et scientifique médiatique pour appuyer son avis.

Mais par souci d'équilibre, elle ferait honneur à son sens éthique si elle invitait également des experts choisis parmi ceux ou celles qui tirent la sonnette d'alarme et le frein d'urgence d'un TGV qui fait fausse route.